







Bordereau de signature

DL_432

| Signataire | Date | Annotation |
|---------------------------------------|------------|--|
| wspapapheur GF, <i>Application GF</i> | 20/12/2022 |  |
| Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i> | 20/12/2022 |  |
| Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i> | 20/12/2022 |  |
| MAIRE, <i>MAIRE</i> | 20/12/2022 |   Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12. |
| <i>Application GF</i> | |  |

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08/12/2022

AFFICHEE LE :

08/12/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt deux, le 14 décembre , à 18 h30

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : André VROMET à Dominique MASSA, Claude REMUSON à Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Christophe LEGENDRE

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION "JARDINS PARTAGÉS DE MONDEVILLE"

DELIBERATION N° **DELIB-2022-134**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

L'association « Les jardins partagés de Mondeville » a été créée en 2017 par des conseillers de quartier pour gérer les deux jardins partagés de la ville : le « jardin de Charlotte » situé à Charlotte Corday et « Tout y pousse » situé en centre-ville.

L'association bénéficie d'un soutien de la ville en fonctionnement et a reçu en 2022 une aide exceptionnelle pour l'achat de serres et d'outils de jardinage dans le cadre d'un projet soutenu par France Relance.

L'activité dans les jardins partagés rencontre un franc succès. Ils sont devenus des lieux de culture et de rencontres pour les habitants des quartiers concernés et même au-delà. L'association participe aux temps forts de la ville, dont la fête de la nature dont elle a été un des acteurs centraux en 2022 avec l'accueil de dizaines d'enfants de la ville.

Pour l'année 2023, l'association souhaite remplacer les bacs de culture, réalisés à partir de bois de récupération, qui après plusieurs années dehors doivent être changés. L'association souhaite réaliser 11 bacs d'un format 2m sur 1m avec cette fois-ci un matériel plus durable.

Il est proposé un accompagnement de la ville à hauteur de de 600 euros.

Par conséquent,

Vu la demande de subvention formulée par l'association,
Considérant l'intérêt pour la collectivité de soutenir le projet de l'association,

Après consultation de la Commission Urbanisme et Transition Écologique en date du 29 novembre 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le versement d'une aide exceptionnelle de 600 euros à l'association « Les jardins partagés de Mondeville » pour l'équipement en bacs de culture ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

| | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|---------------------------|
| VOTE | 28 | 0 | 0 | 0 |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT